

**LA BANQUE MONDIALE**

BIRD - IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Pierre Laporte
Directeur des Opérations
Région AfriqueAngle des Rues Booker Washington
et Jacques Aka - 01 BP 1850
Abidjan, Côte d'IvoireTel : (225) 22.400.400
Fax : (225) 22.400.461

Abidjan, le 28 février 2017

GTCA1/Lettre N° 075Monsieur Adama Koné
Ministre de l'Economie et des FinancesRépublique de Côte d'Ivoire

Objet : Mission de Pré-évaluation du Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) du 6 au 10 février 2017 – Transmission de l'aide-mémoire -

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint, l'aide-mémoire de la mission de pré-évaluation du Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS), qui s'est déroulée à Abidjan du 6 au 10 février 2017.

L'équipe de la Banque mondiale remercie le Gouvernement pour l'accueil qui lui a été réservé et pour l'appui diligent dont elle a bénéficié.

Au cours de la mission l'équipe de la Banque a pu confirmer avec le Gouvernement la pertinence des activités du projet identifiées lors de la mission de préparation du mois de juillet 2016. Toutefois, nous tenons à porter à votre attention que la remise des études de sauvegarde environnementale et sociale, convenue dès le mois de septembre dernier, n'a toujours pas été faite.

La validation de ces études par la Banque, après leur réception, constitue une étape critique de l'instruction du projet dont le retard comporte un risque majeur de dérapage du calendrier de la présentation du projet au Conseil d'Administration de la Banque. Aussi, nous encourageons vivement le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires afin d'accélérer la transmission de l'intégralité des documents en instance, d'une qualité acceptable à la Banque, et ce au plus tard le 27 février 2017.

Par ailleurs, il a également été convenu que le Ministère de l'Économie et des Finances confirmera par écrit à la Banque le montant de US\$50 millions de fonds de contrepartie pour ce projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Pierre Laporte
Directeur des Opérations pour la Côte d'Ivoire
Région Afrique

Ampliation :

- Monsieur Hamed Bakayoko, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
- Monsieur Jean-Claude Brou, Ministre de l'Industrie et des Mines, Gouverneur suppléant pour la Banque mondiale
- Monsieur Amédé Koffi Kouakou, Ministre des Infrastructures Economiques
- Monsieur Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
- Monsieur Claude Isaac Dé, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
- Monsieur Abdoulaye Bakayoko, Conseiller Technique en charge du suivi du portefeuille de la Banque mondiale, Ministère de l'Economie et des Finances
- Monsieur Dimba Pierre, Coordonnateur, PRICI
- Monsieur Seydou Bouda, Administrateur pour la Côte d'Ivoire, Banque mondiale

**Mission de Pré-évaluation du
Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain
et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)
06-10 février 2017**

Aide-Mémoire

I. Introduction

1. Une mission du Groupe de la Banque mondiale (BM) s'est rendue en Côte d'Ivoire du 6 au 10 février 2017, dans le cadre de la pré-évaluation du Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS).
2. La mission était conduite par Madame Maiko Miyake (Coordinatrice Régionale, Commerce et Compétitivité, Chargée de projet), Monsieur Hatem Chahbani (Spécialiste principal en Transports, co-chargé de projet) et Monsieur Mahine Diop (Spécialiste principal en Urbanisme, co-chargé de projet), et composée de Messieurs David Ivanovic (Spécialiste principal du Secteur Privé), Abdoulaye Gadiéré (Spécialiste Principal en Sauvegarde Environnementale), Abdoul-Wahab Seyni (Spécialiste Principal en Sauvegarde Sociale), Louis Akakpo (Consultant), Francis Atin (Consultant), Jordan Sera (Consultant), Alain Koreki (Consultant), Yao Lambert Kouassi (Consultant), ainsi que Mesdames Anne-Cécile Souhaid (Spécialiste Principale du Transport), Farah Dib (Spécialiste du Secteur Privé), Akoua Gertrude Tah (Assistante de Projet), Cristina Navarrete (Spécialiste du Secteur Privé) et Afaf Mkami (Consultante). L'équipe de mission a été appuyée depuis Washington, DC par Madame Michaela Weber (Spécialiste du Secteur Privé).
3. La mission avait pour objectifs de : (i) Confirmer avec toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, les activités qui seront financées par le projet ; (ii) Confirmer le cadre institutionnel et de coordination du projet, ainsi que le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; (iii) Faire des points sur les actions nécessaires concernant la gestion de la sauvegarde; (iv) Confirmer le cadre du suivi et évaluation et identifier des besoins de collecte de données; (v) Entreprendre une analyse de gestion financière pour le projet ; et (vi) Préparer un plan de passation de marchés.
4. La mission a été reçue en audience par le Ministre des Infrastructures Économiques, le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME et le Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme.
5. La mission a eu des séances de travail avec les différentes parties prenantes du secteur public et du secteur privé (voir liste des personnes rencontrées dans l'Annexe 1).
6. La mission remercie les autorités et acteurs économiques pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et la qualité des échanges. En particulier, la mission remercie le Coordonnateur du PRICI et son équipe pour l'excellente organisation de la mission, ainsi que l'ensemble des partenaires du projet pour leur forte mobilisation et appropriation du projet.

I. Principales conclusions de la mission

- Objectif du projet et composantes

7. L'objectif proposé du projet « d'améliorer la performance économique des villes secondaires ciblées » a été jugé pertinent et confirmé avec les partenaires et donc maintenu. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par des indicateurs de résultats principaux et intermédiaires ; ces indicateurs seront développés sur la base d'un cadre logique de projet qui sera préparé à cet effet. Les villes ciblées sont Bouaké et San-Pédro qui bénéficieront d'un renforcement de leur compétitivité à travers la mise en œuvre de trois composantes (notamment la mise à niveau et la modernisation de l'infrastructure économique urbaine, le renforcement des capacités des institutions publiques locales et l'appui aux PME et à l'entrepreneuriat). Le projet comprend également une quatrième composante pour le volet de la gestion. Ces quatre composantes du projet sont exactement les mêmes que celles qui ont été proposées lors de la mission de préparation en Juillet 2016, à la différence qu'elles ont été plus détaillées, avec une estimation des coûts des activités ciblées pour les différentes composantes.

Composante A : Renforcement des infrastructures économiques des agglomérations de Bouaké et San-Pédro

8. Cette composante vise à combler des lacunes dans les infrastructures des villes de Bouaké et San-Pédro, essentielles pour atteindre l'efficacité économique.

9. À Bouaké, il s'agit de l'aménagement de la traversée de la ville, de l'aménagement de la voie de Tolakouadiokro et de la construction d'une aire de repos comprenant un parking de stationnement de poids lourd. Ces investissements visent à alléger les embouteillages, réduire le nombre d'accidents et limiter la dégradation des voiries urbaines. Le projet prévoit également une intervention ciblée autour du Marché de Gros de Bouaké (MGB) et de sa chaîne d'approvisionnement, œuvrant à améliorer son fonctionnement et à renforcer son rôle de plateforme logistique pour l'agro-industrie de la région. Une étude détaillée de la chaîne de production et de la distribution agricole alimentant le MGB sera menée au démarrage du projet, et permettra de définir les besoins en infrastructure de collecte, de conditionnement, de transport et de packaging des produits de la sous-région à destination du marché.

10. À San-Pédro, une ville portuaire et touristique, cette composante vise notamment à aménager des voiries desservant les principaux centres urbains d'activités économiques de la ville, y compris le port, l'aéroport et la zone touristique balnéaire ainsi qu'un parking pour le stationnement des poids lourds, réduisant le nombre d'accidents et la dégradation des voiries urbaines causées par les stationnements anarchiques des camions en ville.

Composante B : Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San-Pédro

11. À Bouaké et à San-Pédro, il existe actuellement un déficit d'assistance technique et de financements disponibles pour les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci représentent la quasi majorité des entreprises dans les deux villes et trouvent des difficultés majeures à croître et à prospérer. Afin de stimuler la croissance économique de ces villes et la création d'emplois, il sera nécessaire d'appuyer le secteur privé à travers un programme intégré d'appui aux secteurs informel (constituant la majorité de

l'activité économique des deux villes) et formel. Ceci inclut un programme d'incitation à la formalisation, l'assistance technique et les subventions de contrepartie pour les coopératives, les TPE et les PME et un appui aux start-ups à travers un concours de plans d'affaires. Vu l'importance du secteur agricole dans l'économie de Bouaké et de San-Pédro, cette composante prévoit aussi un volet spécifique à l'agrobusiness. Afin de garantir la durabilité de ce programme, la composante comprendra aussi un appui aux agences locales dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'appui au secteur privé.

Composante C : Amélioration de l'institution, Cadre Règlementaire et Gestion Urbain des Villes de Bouaké et San-Pédro

12. Pour rendre les villes de Bouaké et San-Pédro plus attrayantes aux investisseurs et à la main d'œuvre, cette composante vise à appuyer les institutions locales dans la gestion des villes à travers la réalisation des plans détaillés d'urbanisme et les règlements s'y réfèrent pour opérationnaliser : les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain de ces villes, la mise à jour des plans cadastraux, l'adressage des rues, la requalification de certaines zones (à Bouaké) et la formation du personnel des mairies. La composante vise aussi à améliorer le cadre de vie des villes à travers la réhabilitation des mairies (en vue d'y intégrer un centre d'affaires), le développement d'un système viable et durable de collecte et de traitement des déchets, l'aménagement paysager et la réhabilitation d'infrastructures sociales. Finalement, la composante vise à améliorer l'environnement des affaires dans les deux villes, à travers la facilitation des processus d'enregistrement des entreprises et d'obtention de permis de construire, etc.

Composante D : Gestion du projet

13. Cette composante appuiera la cellule de coordination et les agences d'exécution du projet pour mener les études préparatoires nécessaires, à la mise en œuvre des différentes activités prévues, ainsi qu'à la collecte de données pour le suivi-évaluation de l'atteinte des objectifs du projet.

- Arrangements institutionnels :

14. Étant donné la nature multisectorielle du projet, l'arrangement institutionnel pour la mise en œuvre et la supervision se présente comme suit : (i) le comité de pilotage présidé par le Ministre des Infrastructures Économiques ou son représentant, assurera la supervision globale et veillera sur l'orientation stratégique du projet ; (ii) les comités ad-hoc de coordination des activités spécifiques du projet requérant le concours des divers partenaires et bénéficiaires/impactés ; (iii) la cellule de coordination du projet, ayant la responsabilité de la coordination de l'exécution du projet, y compris la coordination des interventions des diverses agences d'exécution du projet ; et (iv) les agences d'exécution spécialisées qui ont la responsabilité de la qualité de la mise en œuvre des différentes activités du projet.

- Études de sauvegarde environnementale et sociale : état de lieu et échéances

15. Les activités de sauvegardes environnementales et sociales ont été passées en revue dans une réunion en présence des représentants des différents bureaux d'études et entités en charge de la préparation des instruments de sauvegardes (CIES, EIES, CGES, CPRP, PAR). Une matrice détaillée de suivi de l'avancement dans la préparation des EIES, PAR et CIES est annexée à cet aide-mémoire.

Néanmoins, la cellule de coordination du Projet (PRICI) s'est engagée à déployer tous les efforts possibles pour livrer ces études dans les plus proches délais, afin de permettre une marge suffisante pour la révision desdites études par les spécialistes de la Banque et leur publication.

- Passation des marchés

16. Il a été décidé qu'un plan de passation des marchés pour les 18 premiers mois de la mise en œuvre du projet sera préparé par le PRICI et soumis à l'approbation de la Banque avant mi-Mars 2017.

- Cadre de suivi-évaluation : besoins de données

17. Les indicateurs liés aux objectifs de développement du projet, les indicateurs intermédiaires ainsi que les sources de vérifications des données ont été discutés. Il a été décidé de finaliser le cadre de suivi-évaluation sur la base d'un cadre logique du projet qui sera préparé à cet effet. Il a été noté que les données sur la performance économique des villes ne sont pas facilement disponibles et qu'il faudrait renforcer les capacités de suivi-évaluation au niveau local. À ce propos, le projet va examiner des bases de données mises à disposition par l'Institut National de la Statistique (INS).

- Analyse économique : besoins de données

18. Des analyses économiques des différentes activités du projet sont prévues. Pour ce faire, la mission a mené des séances de travail avec les différents acteurs du projet et agences de l'État afin de recenser la disponibilité des données nécessaires et en définir les sources potentielles. La liste de données nécessaires pour entreprendre les analyses est présentée à la section V et se résume ainsi :

Composante 1 :

- o Les coûts d'investissement et d'entretien des investissements du projet, y compris les tronçons de voiries et les aires de stationnement des poids lourds ;
- o Les données de trafic pour les tronçons de voiries objet du projet ;
- o Les statistiques des accidents sur ces mêmes tronçons du projet.

Composante 2 :

- o Liste actualisée des entreprises enregistrées à Bouaké et San-Pédro (secteur d'activités, nombre d'emplois, chiffre d'affaires, année de création) ;
- o Nombre d'enregistrements de nouvelles entreprises par an à Bouaké et San-Pédro ;
- o Informations/données disponibles sur le secteur informel à Bouaké et San-Pédro.

Composante 3 :

- o Nombre de parcelles recensées pour le cadastre ;
- o Procédure et nombre de jours pour enregistrer une entreprise à Bouaké et San-Pédro ; Procédure et nombre de jours pour obtenir un permis a construire

II. Description détaillée des composantes et du dispositif institutionnel pour la gestion du projet

Les composantes et activités proposées pour le projet sont les suivantes :

Composante A : Renforcement des Infrastructures économiques des agglomérations de Bouaké et San-Pédro – US\$67.8 millions

19. Cette composante a pour objectif principal de renforcer les performances des infrastructures économiques de San-Pédro et Bouaké, en particulier les infrastructures de transport et de la logistique.

Sous-composante A1 : « Renforcement des Infrastructures Économiques de Bouaké »

20. **Aménagement de la traversée de Bouaké (A3) :** Aucun changement de cette activité n'a été envisagé ; Elle consiste à aménager la section urbaine de la route A3 en 2*2 voies avec un TPC, pistes cyclables et passages piétons sur 11 km à partir du corridor sud jusqu'au site de la nouvelle gare internationale. L'activité inclut également l'aménagement des accès au marché de gros de Bouaké à partir de l'A3.

21. **Aménagement d'aires de repos au Nord de Bouaké :** Il a été décidé **qu'une seule aire de repos** sera aménagée au Nord de Bouaké (d'une surface totale de 5,6 ha) et qu'elle sera gérée par le secteur privé. Initialement, le projet prévoyait deux aires de repos, 2,7 ha au Nord et 2,9 ha au Sud de Bouaké. Or, au vu du nouveau projet de contournement de la ville de Bouaké, cette option n'est plus justifiable vu que le trafic des poids lourds entrant à la ville, du Nord ou du Sud, pourra facilement accéder à l'aire de repos au Nord.

22. **Aménagement de la voie de Tolakouadiokro :** Bitumage de la pénétrante de Tolakouadiokro en 2*1 voies sur une longueur de 4,5 km (Carrefour Café noir-Carrefour GESTOCI-Carrefour zone aéroportuaire), et d'une jonction directe à l'A3 d'une longueur de 1,1 km (du carrefour d'entrée de Tolakouadiokro jusqu'au carrefour Abattoir). Une autre jonction à la zone industrielle sera également construite en 2*1 voies du carrefour GESTOCI jusqu'à la route de l'aéroport.

23. **Réhabilitation et modernisation du MGB :** Cette structure devra s'appuyer sur un plan d'actions stratégiques qui prendra en compte la nature évolutive des marchés et de l'écosystème dans lequel s'insère le MGB. Elle définira en outre l'ensemble des actions et services à offrir afin de rendre attractive l'utilisation de cette plateforme par les acteurs nationaux et internationaux des différentes chaînes de valeur de produits agricoles et agro-industriels. L'orientation que prendra le MGB conditionnera non seulement les investissements à réaliser en termes de bâtiments, d'aires d'entreposage et de matériel de manutention, mais également un ensemble d'activités visant à renforcer les capacités de cette même structure de gouvernance et d'un assortiment d'acteurs. Ainsi, avant de se lancer dans des investissements en infrastructures, il a été convenu de mettre en place une structure de gouvernance et l'élaboration d'une stratégie d'investissement basée sur une bonne compréhension des opportunités commerciales nationales et internationales, et des conditions d'accès aux marchés pour un ensemble de produits alimentaires frais et transformés d'origines ivoiriennes et étrangères, qui pourront utiliser les services et infrastructures du MGB. Au-delà de la simple gestion du MGB, la nouvelle structure de gouvernance devra se fixer des objectifs ambitieux

en termes de développement d'activités commerciales et être proactive par rapport aux besoins spécifiques de sa clientèle. A cet effet, un volet d'accompagnement pourra être consacré à l'intégration des producteurs de petites tailles à différentes chaînes de valeur, dans la mesure où il est économiquement pertinent pour ces derniers d'utiliser les services du MGB.

Sous-composante A2 : « Renforcement des Infrastructures Économiques de San-Pédro »

24. **Renforcement de la route des grumiers** : Réhabilitation et construction de la route des grumiers en 2x1 voies sur une longueur de 8 km (du rond-point de la Gare jusqu'au carrefour de la rue des grumiers), avec les aménagements nécessaires à une éventuelle extension en 2x2 voies dans le futur. Pour ce faire, la plateforme sera dimensionnée en 2x2 voies avec TPC. L'emprise ainsi dégagée sera protégée par des aménagements urbains paysagers afin d'éviter que la population s'y installe. Des sur-largeurs (refuges) seront également prévues au niveau de certaines sections pour permettre le stationnement des poids lourds.

25. Initialement, le projet prévoyait un aménagement de la route des grumiers en 2x2 voies. Or, au vu des urgences du projet, notamment en ce qui concerne les politiques de réinstallation des populations, il a été convenu que l'exécution du projet sera uniquement en 2x1 voies afin de pouvoir respecter les délais.

26. **Aménagement des voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique balnéaire** : Il s'agit de l'aménagement des trois voies suivantes :

- a. *Aménagement de la voie de desserte du port* : Bitumage et aménagement de la voie entre le carrefour CHR et le carrefour Cargill (1,2 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.
- b. *Aménagement de la voie de desserte de l'aéroport* : Bitumage et aménagement de la voie entre le rond-point de l'aéroport au quartier Séwéké et l'aéroport de San-Pédro (1,74 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.
- c. *Aménagement de la voie de desserte de la zone touristique balnéaire* : Bitumage de la voie entre Carrefour Terminus Lac et Carrefour Balmer (4 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.

27. **Aménagement d'un parking pour stationnement de poids lourds** : Une aire de stationnement des poids lourds sera aménagée sur une parcelle de 5 ha du domaine portuaire. Il est prévu que l'aire soit sécurisée et équipée d'équipements connexes (toilettes, pont bascule, bureaux de gestion, garages de mécanique, tôliers, électrique, etc.) et qu'elle soit gérée par le secteur privé.

Composante B : Soutien au Développement du Secteur Privé à Bouaké et San-Pédro – US\$26.6 millions

28. L'objectif principal de cette composante est de redynamiser les activités économiques du secteur privé à Bouaké et San-Pédro.

29. Les dynamiques actuelles de l'entrepreneuriat à Bouaké et à San-Pédro se caractérisent par un niveau d'informalité très élevé ainsi que par une présence limitée de TPE et PME enregistrées (375 et 276 PME respectivement à Bouaké et San-Pédro). Même si les niveaux de création d'entreprise et de croissance des entreprises ont augmenté ces dernières années, la grande majorité des entreprises sont actuellement des entreprises de subsistance, avec un ou deux employés, un niveau de productivité très bas et une faible valeur économique. En outre, la mission a confirmé que la chaîne de valeur de l'agriculture est celle où le plus d'emplois existent et où les industries locales sont les plus importantes dans les deux villes. Dans l'ensemble, l'écosystème entrepreneurial des deux villes a été jugé très naissant. Aucun programme substantiel d'entrepreneuriat n'a été mis en place et les structures d'appui ne sont pas suffisamment développées.

30. Compte tenu de ce qui précède, il a été convenu que la composante mettra l'accent sur les activités de renforcement des capacités du secteur privé (y compris la formalisation et les coopératives), en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de la logistique. L'approche actuelle résonne avec une évaluation préalable de la concurrence menée par le groupe de la Banque mondiale (GBM), évaluant le potentiel de création d'emplois et de revenus dans les deux villes ainsi que les nombreux commentaires et réactions des acteurs publics et privés. On s'attend également à ce que ces secteurs soient davantage inclusifs (les femmes et les personnes vulnérables soient directement concernées) et qu'ils puissent tirer profit des synergies et des investissements inclus dans les autres composantes.

Le projet devrait être exécuté par un prestataire privé qui possède de solides antécédents dans la gestion de ce type de projet à contrat basé sur la performance. Plusieurs agences et associations faisant partie de l'écosystème de l'entrepreneuriat pourrait bénéficier du *programme* de renforcement de capacités (sous-composante B 2).

Sous-composante B1 : « Soutien au développement inclusif du secteur privé à Bouaké et San-Pédro »

31. Cette sous-composante comprendra le renforcement des capacités des TPEs et PME, avec un accent particulier sur les coopératives, secteurs agricoles et la formalisation. Cette composante inclura notamment des concours de plans d'affaires pour les start-ups liée aux activités économiques clés dans chaque ville ainsi qu'un appui financier au démarrage ou à la mise en œuvre de nouvelles activités ou processus.

32. Une analyse plus approfondie de la réussite du Concours de Plans d'Affaires (BPC) menée à Bouaké en 2013 par le GBM était également un élément essentiel des objectifs de la mission. Pour ces villes et dans le but de promouvoir l'esprit d'entreprise et la création de start-ups, le BPC doit être conçu autour de priorités économiques, fournissant essentiellement de l'espace pour les jeunes et les nouveaux entrepreneurs afin de stimuler l'innovation et d'exploiter les technologies pour soutenir le tissu économique local.

33. Étant donné la difficulté d'obtenir des données fiables et actualisées sur les activités formelles et informelles dans les deux villes, il a été convenu d'allouer des ressources pour mieux comprendre l'économie informelle et la performance du secteur privé après l'approbation du projet. La sous-composante mettra aussi un accent sur le suivi et l'évaluation de l'impact final des différentes interventions.

Sous-composante B2 : « Renforcement institutionnel »

34. Cette sous-composante renforcera le cadre institutionnel et appuiera les agences locales pour l'amélioration des capacités et la gestion et mise en œuvre des activités d'appui au secteur privé (par ex. formations, équipement, etc.)

35. Afin d'assurer le transfert du savoir-faire et la durabilité du projet, il a été jugé essentiel de renforcer les activités visant à renforcer les capacités locales et renforcer les services fournis par les organisations locales existantes. Les organisations locales seront sélectionnées en fonction de leurs capacités actuelles (leur capacité d'évolution) et de leur expertise sur le développement des affaires, le coaching, la formation, etc. ainsi que leur présence dans les deux villes. Une analyse rigoureuse des capacités locales sera effectuée pour sélectionner ces autorités locales.

Composante C : Amélioration de l'institution, Cadre Règlementaire et Gestion Urbaine des Villes de Bouaké et San-Pédro – US\$29.4 millions

36. L'objectif de cette composante vise à : (i) mettre à la disposition des autorités locales des instruments de planification urbaine à travers les schémas Directeurs d'Aménagement Urbain pour une meilleure maîtrise du développement urbain des villes de Bouaké et San-Pédro ; (ii) appuyer les activités susceptibles de rendre plus attractives ces deux villes sur le plan du cadre de vie et de l'environnement des affaires ; (iii) et enfin renforcer les capacités de gestion urbaine des municipalités.

37. Cette composante est subdivisée en deux sous-composantes :

Sous-composante C1 : « Mise en œuvre des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain »

38. C1.1 : Elaboration des plans d'urbanisme de détails des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU) des villes de Bouaké et San-Pédro, des règlements généraux d'urbanisme, des règlements particuliers d'urbanisme et la programmation des investissements. Le gouvernement ivoirien est en train de finaliser la confection des SDAU de ces villes qui permettront de donner les orientations stratégiques de développement des villes de Bouaké et San-Pédro. Ces SDAU, pour être opérationnels, ont besoin d'être complétés par ces plans et règlements d'urbanisme qui vont préciser les conditions d'utilisation et occupation du sol urbain.

39. C1.2 : Adressage des rues à San-Pédro et Bouaké : un des problèmes identifiés aussi bien par le secteur public que privé et les populations, c'est la difficulté de s'orienter au niveau de ces deux villes. L'objectif de cette activité est de faciliter le déplacement (repérage et orientation) dans la ville en s'aidant d'inscriptions visibles par tous, identifiant les rues, les entrées des constructions et le mobilier urbain, mais aussi de délivrer certains services et une meilleure connaissance de l'assiette fiscale.

40. C1.3 : Aménagement paysager et jardins publics dans les deux villes : ces aménagements vont assurer une fonction paysagère et récréative, celle d'offrir des espaces de promenade et de détente (jardins, parcs et réserves ouverts, espaces sportifs etc...) pour l'attractivité des villes, mais aussi une fonction environnementale, celle de séquestrer le carbone rejeté par la ville, luttant ainsi contre le changement climatique.

41. C1.4 : Infrastructures sociales dans les villes de Bouaké et San-Pédro: il s'agit de financer des infrastructures et aménagement de proximité, en vue de compléter les activités menées au niveau de la composante A (plantation d'alignements, espaces piétons etc.), ou au niveau des quartiers pour répondre à des besoins d'équipements sociaux (aires de jeux, réhabilitation d'écoles, de postes de santé, salles polyvalentes, toilettes publiques etc.) , afin de favoriser un meilleur épanouissement des populations, facteur d'équilibre social. Pour cette activité, les priorités seront définies par les municipalités en relation avec les populations. En fonction des capacités techniques des villes, il pourrait être envisagé, après évaluation, de confier directement l'exécution de certaines activités aux dites villes.

42. C1.5 : Achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké et réhabilitation de la mairie de San-Pédro : il s'agit de financer les travaux d'achèvement de la mairie de Bouaké et la réhabilitation de celle de San-Pédro et d'y intégrer des centres d'affaires aptes à jouer le rôle de point d'entrée de la ville pour les investisseurs, touristes et autres visiteurs. Ces centres d'affaires devront permettre aussi aux villes de diffuser des informations sur la gestion urbaine des villes, mais aussi de favoriser un dialogue fructueux entre les populations et les municipalités autour des enjeux de développements de la ville.

43. C1.6 : amélioration du système de collecte des ordures ménagères et aménagement de centres de traitement des déchets solides ménagers dans les villes de Bouaké et San-Pédro. Il s'agira dans un premier temps de financer des études visant à améliorer le système de collecte des ordures dans ces villes et de définir la manière stratégique de gestion des ordures. Dans un deuxième temps, il s'agira de financer les centres de traitement des déchets pour compléter le dispositif de gestion des ordures.

Sous-composante C2 : Appui et Renforcement des Capacités des Communes de Bouaké et de San-Pédro

44. Pour assurer et promouvoir la compétitivité des villes de Bouaké et San-Pédro, il est important de renforcer les capacités de celles-ci, sur le plan du personnel, mais aussi sur le plan de la mise à disposition d'outils de gestion technique et financière des villes. Ainsi les activités suivantes seront financées :

45. C2.1 : Mise à jour des plans cadastraux des villes : cette activité vise d'une part à permettre une meilleure sécurisation foncière des titres de propriété, afin de favoriser la transparence dans le secteur, mais aussi une meilleure connaissance de l'assiette foncière fiscale permettant aux villes et à l'Etat d'augmenter leurs ressources financières. La mise à jour de ces plans devrait porter sur un nombre de 77,000 parcelles dans ces deux villes.

46. C2.2 : Étude sur la valorisation foncière (requalification de certaines zones de Bouaké : l'objectif de cette étude est de permettre aux décideurs (mairies et État) de tirer le meilleur parti des ressources financières que pourraient générer la requalification de tous les espaces au centre-ville qui, du fait d'une occupation inefficace, ne présentent aucun intérêt économique pour la ville, encore moins pour son développement spatial.

47. C2.3 : Appui à l'amélioration de l'environnement des affaires : l'objectif de cette activité vise à améliorer le processus de l'enregistrement d'une entreprise, améliorer le processus de l'obtention du permis de construire, améliorer l'accès aux informations pour des

investisseurs potentiels à Bouaké et San-Pédro et favoriser la mise en place d'une plateforme locale du Dialogue Public Privé.

48. C2.4 : Appui aux communes de Bouaké et San-Pédro, à la demande, de certaines activités identifiées dans les villes compatibles avec les objectifs de développement du projet : il s'agit de financer des activités rentrant dans le cadre du renforcement de la compétitivité et de l'attractivité des deux villes. Ces activités devront être définies par les municipalités en concertation avec le secteur privé.

49. C2.5 : Formation du personnel des mairies, coopération sud-sud et échanges : il s'agit de former le personnel des mairies pour renforcer leurs compétences dans la gestion urbaine, la gestion financière, la passation des marchés, la programmation, le suivi et l'exécution des projets, les sauvegardes environnementales et sociales, les études d'impact et de satisfaction et le suivi-évaluation. La gestion des villes compétitives, des opportunités d'échanges de meilleures pratiques en matière de gestion de villes compétitives, seront financées pour renforcer les compétences du personnel des municipalités en la matière. Les échanges sud-sud seront favorisés.

50. C2.6 : Gestion des aires de stationnement : il s'agira de financer une assistance technique aux municipalités de Bouaké et San-Pédro pour leur permettre une meilleure gestion des aires de stationnement qui seront construites dans le cadre du projet.

51. C2.7 : Etude permettant de percevoir l'activité économique, les potentialités et les informations économiques. L'objectif visé est d'appuyer la formalisation des PME.

Composante D : Gestion du Projet

52. Cette composante appuiera la cellule de coordination et les agences d'exécution du projet dans la mise en œuvre des différentes activités prévues. Elle prévoit également la collecte et l'analyse des données et renseignera les indicateurs retenus pour le suivi-évaluation du niveau d'atteinte des objectifs du projet.

53. La composante comprendra la fourniture de services consultatifs techniques, de biens, de formation et de coûts d'exploitation, pour appuyer la gestion et la coordination du projet, y compris la supervision des garanties, le suivi et l'évaluation, les audits techniques et financiers, les audits environnementaux et sociaux, les rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement du projet, le renforcement de capacités des institutions et organes critiques, la mise en œuvre du projet et le dialogue politique sur l'infrastructure, le développement économique et social urbain. Cette composante devra financer des activités de communication pour une meilleure appropriation du projet par les bénéficiaires.

III. Arrangement institutionnel

38. Étant donné la nature multisectorielle du projet, le cadre institutionnel proposé par le Gouvernement à ce stade distingue la phase de préparation et la phase de mise en œuvre.

39. **En phase de préparation** : un comité inter-ministériel a été mis en place pour la coordination de la préparation du projet. Il est présidé par Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Économie et des Finances et comprend l'ensemble des départements ministériels concernés.

40. **En phase de mise en œuvre** : la mise en œuvre du projet se ferait selon l'arrangement institutionnel du financement cadre actuellement adopté pour le Programme de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI) qui a prouvé sa pertinence et son efficacité. Pour rappel, ce dispositif se présente comme suit :

- Comité de pilotage, présidé par le Ministre des Infrastructures Économiques ou son représentant et comprendra comme membres le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, le Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme et le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Le Ministère des Infrastructures Économiques assure la supervision globale du projet, veille à la cohérence des activités avec la stratégie sectorielle et la coordination intersectorielle pour les sous-composantes relevant d'autres départements ministériels.
- Les comités thématiques de coordination : des comités de coordination seront organisés au niveau de chaque ville afin de coordonner la conception des activités non initialement prédéfinies, en particulier celles relevant des composantes B et C du projet. Ces comités réuniront les différents partenaires du projet, y compris les autorités locales, le patronat, les syndicats et la société civile, présidés par les mairies des communes, dans le but de renforcer l'approche participative dans la conception et la mise en œuvre des activités.
- Cellule de coordination, assurera la coordination de la mise en œuvre du projet. À cet effet, elle sera responsable de la gestion fiduciaire, du suivi et évaluation et des activités de communication sur le projet. Elle sera renforcée par des compétences techniques additionnelles rendues nécessaires par la nature multisectorielle du projet, notamment la désignation d'un Coordonnateur de Programme Adjoint qui consacrera 100% de son temps au PIDUCAS. Il faudrait également procéder au recrutement de : un Spécialiste en approvisionnement à plein temps, un Spécialiste en protection environnementale et un Spécialiste en protection sociale. Pour ce faire, il serait opportun que le Gouvernement soumette les termes de références (TOR) de ces postes à pourvoir dès que possible pour obtenir les Avis de Non – Objection (ANO).
- Agences d'exécution, chacune des activités du projet sera mise en œuvre par la structure appropriée qui a le mandat institutionnel de cette/ces activité(s) ou les attributions du sous-secteur en question. Le champ des agences d'exécution sera étendu à l'ensemble des secteurs couverts par le projet.

II. Passation des Marchés et Gestion Financière

41. La mission note que l'unité de coordination est sollicitée pour assurer la gestion fiduciaire de plusieurs projets financés par la Banque, dont : le Fonds Additionnel du PRICI, le Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain ((PREMU), le Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports (PAMOSSET) et le Projet de facilitation du Transport (Abidjan Lagos).

42. Une revue des capacités de l'équipe de passation des marchés de la cellule de coordination donne la composition suivante :

- 1 Adjoint Spécialiste en passation de marchés (après la démission du Spécialiste principal) et,
- 6 assistants en passation de marchés
- 2 archivistes.

43. La mission note une absence de spécialiste en passation de marchés sur l'ensemble de ces projets. Le processus de recrutement de nouveau expert est lancé depuis mais les résultats tardent à venir.

44. Au regard des charges actuelles et à venir, il y a un risque important de débordement de la capacité de l'équipe à faire face à ce fort accroissement d'activités.

45. La mission recommande de :

- Finaliser au plus vite le processus de recrutement des Spécialistes en passation des marchés (SPM) pour répondre au besoin de réorganisation et de fonctionnement de la cellule des marchés ;
- Prévoir le recrutement d'un SPM dédié pour le PIDUCAS ;
- Un manuel de procédures devra être proposé conformément aux procédures de passation des marchés de la Banque.

46. La mission a aussi noté la prise en compte d'un fonds de préparation du projet dont le PPM revu sera annexé à l'aide-mémoire. Le PPM relatif à l'ensemble des activités de passation des marchés pour les 18 premiers mois sera transmis ultérieurement.

47. Il a été décidé qu'un plan de passation des marchés pour les 18 premiers mois de la mise en œuvre du projet sera préparé par le PRICI et soumis à l'approbation de la Banque avant mi-Mars 2017.

III. Aspects Environnementaux et Sociaux

48. Les activités de sauvegardes environnementales et sociales ont été passées en revue dans une réunion en présence des représentants des différents bureaux d'études et entités en charge de la préparation des instruments de sauvegardes (EIES, CIES, PAR). Une matrice de suivi détaillée des EIES, PAR et CIES est annexée à ce présent aide-mémoire.

49. A Bouaké, les EIES des trois interventions (Aménagement de la traversée de Bouaké, de l'aire de repos de stationnement au corridor Nord, et de la voie de Tolakouadiokro), datant de 2014, sont disponibles et leur actualisation est en cours. Les CIES ainsi que le PAR doivent être envoyés à la Banque mondiale au plus tard le 28 février 2017.

50. A San-Pédro, Les EIES relatives aux voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique, ont été déjà validées par la Banque dans le cadre du projet du PRICI-FA. Le PAR s'y rapportant est en cours de préparation et doit être envoyé à la Banque au plus tard le 17 février 2017. Quant au renforcement de la rue des grumiers ainsi que l'aménagement de l'aire de stationnement des poids lourds, les CIES et les PAR, ils sont en cours de préparation ; les PAR doivent être soumis avant le 17 février 2017 pour la rue des grumiers et avant le 28

VI. Calendrier indicatif

Étape	Échéance	Entité responsable
Soumission des données requises	27/02/2017	
Soumission du plan de passation des marchés	27/02/2017	Gouvernement
Soumission des études de sauvegarde à la Banque Mondiale		Gouvernement
Soumission des APS des investissements à Bouaké, y compris les estimations des coûts	14/02/2017	
Soumission de l'APS de la rue des grumiers et de l'aire de stationnement des poids lourds de San-Pédro, y compris les estimations des coûts	17/02/2017	
Soumission du PAR de la rue des grumiers, des voies de desserte de l'aéroport, de la zone touristique et du port	17/02/2017	
Soumission du PAR de l'aire de stationnement des poids lourds de San-Pédro	28/02/2017	
Soumission des APD, CIES et PAR des investissements de Bouaké	28/02/2017	
Soumission des APD et CIES de la rue des grumiers et de l'aire de stationnement des poids lourds de San-Pédro	28/02/2017	
Évaluation	27/03/2017	BM
Négociation	04/04/2017	Gouvernement/BM
Soumission au conseil d'administration	01/05/2017	BM
Approbation	30/05/2017	BM
Mise en vigueur	01/08/2017	Gouvernement

**Annexe 1 : Personnes rencontrées lors de la mission de pré-évaluation du
Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la
Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)**

(Abidjan, 6-10 février 2017)

NOM PRENOM(S)	STRUCTURE	FONCTION
EQUIPE BANQUE MONDIALE		
ATIN FRANCIS	BANQUE MONDIALE	COORDONNATEUR DE PROGRAMMES
MAIKO MIYAKE	BANQUE MONDIALE	HEAD
CHAHBANI HATEM	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE TRANSPORT
MKAMI AFAF	BANQUE MONDIALE	SPECIALIST TRANSPORT
ANNE CECILE SOUHAID	BANQUE MONDIALE	SPECIALIST TRANSPORT
ABDOUL WAHAB SEINI	BANQUE MONDIALE	
DIB FARAH	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE DU SECTEUR PRIVE
MAHINE DIOP	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE URBAIN
IVANOVIC DAVID	BANQUE MONDIALE	PRIVATE SECTOR SPECIALIST
CRISTINA NAVARRETE	BANQUE MONDIALE	PRIVATE SECTOR DEVELOPPEMENT
ABDOULAYE GADIERE	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE PRINCIPAL EN ENVIRONNEMENT
KOUASSI LAMBERT	BANQUE MONDIALE	CONSULTANT PASSATION MARCHÉ
COORDINATION PRICI		
DIMBA PIERRE	CC- PRICI	COORDONNATEUR
GREKI SEBASTIEN	CC-PRICI	RAF
KANGAH PAUL	CC-PRICI	RESPONSABLE SUIVI EVALUATION
KOMAN SERGE	CC-PRICI	EXPERT SUIVI OPERATIONNEL /ELECTRICITE
GBERY PAUL RICHARD	CC-PRICI	ASSISTANT DU COORDONATEUR
BROU KODOU OLIVIER	CC-PRICI	CELLULE MARCHÉ
KONE SALY	CC- PRICI	CHARGE DU SUIVI ENVIRONNEMENTALE ET SOCIAL
OUHIA MARC	CC-PRICI	CHARGE DE DECAISSEMENT
N'GBESSO KAMA	CC-PRICI	ASSISTANT SUIVI -EVALUATION
AHUI JOSIANE	CC-PRICI	CHARGE DE COMMUNICATION
BROU BOKA	MACOM /CC-PRICI	EXPERT MUNICIPALITE DECENTRALISATION
TOA BI CHARLES	CONSULTANT	ECONOMISTE DES TRANSPORTS
OUHIA MARC	CC-PRICI	
YEBOI FLORA	CC-PRICI	ASSISTANTE ENVIRONNEMENTALISTE
N'DRI ACKONDO YAO ACKONDO	CC- PRICI	ASSISTANT SUIVI OPERATIONNEL
BROU DELAMARRE	CC-PRICI	ENVIRONNEMENTALISTE
MALAN BENDE NARCISSE	CC-PRICI	CHARGE DE COMMUNICATION
AJAVON NAUSSICA	CC-PRICI	STAGIAIRE CELLULE COMMUNICATION
DANDACHE MAHA	ARCHITECTE AMENAGEMENT PAYSAGER / PLEIN VIDE CARLA ABI NADER	ARCHITECTE COORDINATRICE

INSTITUTION GOUVERNEMENTALE		
YAO MADELEINE	CABINET MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)	CONSEILLER
BAKAYOKO ABDOULAYE	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)	COORDONNATEUR DU PORTE FEUILLE BANQUE MONDIALE
AKPESSE BERNARD	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	
N'GORAN ARMEL	MEF / CELLULE DE COORDINATION BM	CHARGE D'ETUDES
TANO A. PAULIN	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	DIRECTEUR
ATTE DOFFOU	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	SOUS-DIRECTEUR
DOUEU ZEGBE CLOVIS	MINISTERE DU TOURISME (CABINET)	CHARGE D'ETUDES
KOFFI YAO	MINISTERE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA PROMOTION DES PME/ DIRECTION GENERALE DU COMMERCE INTERIEUR	CHARGE DES ETUDES
LATT M. JACQUES	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE (MEMIS) / DGDDL	ASSISTANT DU DG
STRUCTURES ETATIQUES		
SEKE ESSO JEAN-SERGE	COMITE DE CONCERTATION ETAT/ SECTEUR PRIVE	CONSEILLER TECHNIQUE
COULIBALY ISMAEL	COMITE DE CONCERTATION ETAT/ SECTEUR PRIVE	CONSEILLER TECHNIQUE
BONI ARNAUD	COMITE DE CONCERTATION ETAT/ SECTEUR PRIVE	TECHNICIEN
KOUASSI COMOE LUCIEN	DGI	CHEF DE SERVICE
BOHAN KOMONAHO TIMOTHEE	DGI	CHEF DE SERVICE
YAO KOUAKOU GERMAIN	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE D'IVOIRE (CCI-CI)	DIRECTION DES ETUDES ET DE L'INFORMATIQUE ECONOMIQUE
KOUAKOU MARTIN	AGEROUTE	EXPERT ROUTIER
POKOU MARIUS	AGEROUTE	COORDONNATEUR DE PROJETS
KONATE ABDOULAYE	CI-ENERGIES	INGENIEUR/ CHEF DE PROJET
LOGON KOFFI ALEXANDRE	CI-ENERGIES	CONTROLEUR DE TRAVAUX
KOUADIO AMANI SIMEON	INS	CHARGE D'ETUDES
DJIBO NICOLAS	MAIRIE DE BOUAKE	MAIRE
HAMADOU BAMBA	MAIRIE DE BOUAKE	2° ADJOINT AU MAIRE
ABDRAMANE THIERO	MAIRIE DE BOUAKE	DIRECTEUR DE CABINET
OULAI KOUTONI CYRILLE	MAIRIE DE BOUAKE	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
SAY N'GORAN THOMAS	MAIRIE DE SAN PEDRO	DIRECTEUR TECHNIQUE
DALLY PASCAL JOSE	PORT AUTONOME DE SAN PEDRO	DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES
ZAHABI PATRICE	PORT AUTONOME DE SAN PEDRO	DIRECTEUR DEVELOPPEMENT
KONATE ABDOULAYE	CI-ENERGIES	INGENIEUR / CHEF DE PROJET
BUREAUX D'ETUDES		
GBANIN SEA EMILE	TERRABO- IC	CHARGE D'ETUDES
KONE EPSE DIOMANDE MATATA	TERRABO -IC	CHEF DE SERVICE
BEKET TCHIE ADRIEN	TERRABO-IC	CHEF DE SERVICE ENVIRONNEMENT
LOGON KOFFI ALEXANDRE		CONTROLEUR DE TRAVAUX

SECTEUR PRIVE		
DIAKITE KARIM	CONSEIL DU COTON ET ANARCADE	CHARGE D'ETUDE / PCA
KOPOIN ALLEPO SYLVAIN	FEDERATION IVOIRIEN DE LA PROMOTION DES PME (FIPME)	SECRETAIRE EXECUTIF
N'GUESSAN KOFFI NORBERT	OFFICE D'AIDE A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS (OCPV)	CHEF DE SERVICE CHARGE DE L'ENCADREMENT DES OPERATEURS
NGUESSAN ALEXIS	BUREAU DE VENTE DES PRODUCTEURS (BVP)	DIRECTEUR EXECUTIF
KONAN BRIGITTE	BUREAU DE VENTE DES PRODUCTEURS (BVP)	POINT FOCAL ABIDJAN
DIAKITE KARIM	CONSEIL DU COTON ET ANARCADE	CHARGE D'ETUDE PCA
ADAMA CISSE	ARCHITECTE L'ARCHE DE NOUHO	DIRECTEUR
CISSE ISMAEL	SIRIUS CAPITAL CONSEIL / ARCHE DE NOUHO	CONSEILLER
N'ZI KOUASSI EUGENE	MARCHE DE GROS DE BOUAKE	ADMINISTRATEUR
DAO AMARA	MARCHE DE GROS DE BOUAKE	
KOPOIN ALLEPO SYLVAIN	FIPME	SECRETAIRE EXECUTIF

Annexe 2: Récapitulatif des Activités du Projet et des Etudes à Préparer avant la Prochaine Mission d'Evaluation du Projet

Composantes / Activités	Description des activités		Budget indicatif US\$ million		Etudes nécessaires à l'évaluation du PIDUCAS	Etudes	
	Mise à jour		Études / Assistance technique	Biens / Travaux		Mise à jour du 03 février 2017	Mise à jour du 08 février 2017
TOTAL PROJET INVESTISSEMENT (94,85)			28,3	95,5			
A	Composante A : Renforcement des infrastructures économique des agglomérations de Bouaké, San-Pédro		1,8	66			
A1	Sous-composante A1. Renforcement des infrastructures économique de Bouaké		1,8	37			
	A1.1	Aménagement de la traversée de Bouaké (A3)	0,35	22	- Étude technique APS + APD disponible (2014) - EIES disponible (2014)	- Actualisation Etudes APD + CIES + PAR démarrée le 16/12/2016 ; - APS attendu le 03/02/2017 (à transmettre finalement le 06/02/2017); - APD + CIES + PAR + DAO attendu le 28/02/2017.	- APS y compris des estimations des coûts le 14/02/2017 APD+CIES+PAR le 28/02/2017
	A1.2	Aménagement d'une aire de repos au corridor Nord de Bouaké		5	- Étude technique disponible (2014) - EIES disponible (2014)		

	A1.3	Aménagement de la voie de Tolakouadiokro jusqu'au dépôt de GESTOCI (T03)	<p>-Le tracé de la voie de Tolakouadiokro a été changé: ajout de deux jonctions directes avec l'A3 et la zone industrielle</p> <p>-Bitumage de 4,5 km en 2x1 voies (Carrefour café noir-Carrefour GESTOCI-Carrefour zone aéroportuaire), et de l'extension vers la route internationale A3 (1,1 km du carrefour d'entrée de Tolakouadiokro jusqu'au carrefour Abattoir)</p> <p>-Construction de la jonction avec la zone industrielle en 2*1 voies (du carrefour GESTOCI jusqu'à la route de l'aéroport)</p>		8	<p>- Étude technique (APD) disponible (2014)</p> <p>- EIES disponible (2014)</p>	
	A1.4	Réhabilitation et modernisation du marché de gros	<p>1) Réhabilitation des installations du marché de Gros (413 magasins, 18 plateformes, 3 entrepôts, et les VRD)</p> <p>2) Installation de chambres froides</p> <p>3) Station de lavage</p> <p>4)Assistance technique pour la participation du secteur privé à la gestion du marché de gros de Bouaké (MGB)</p> <p>5) Plan stratégique pour l'extension du MGB avec le développement d'unités de traitements compatibles</p>	1,45	2	<p>Étude de faisabilité sur la redynamisation du marché de gros réalisée en octobre 2015 disponible</p>	<p>- Sélection de Consultants pour études APD et CIES + PAR en attente de la fin de l'étude de faisabilité ;</p> <p>- Etude de faisabilité pour la construction des marchés de gros d'Abidjan, Daloa, Abengourou et de sept (07) chefs-lieux de Région en cours au Ministère du commerce;</p> <p>- La DP retransmise à la DMP le 27 janvier 2017 pour publication.</p>
A2	Sous-composante A2. Renforcement des infrastructures économiques et touristiques de San-Pédro			0	29		

		A2.1	Renforcement de la rue des grumiers	<p>-Réhabilitation et construction de 8 km en 2x1 voies (du rond-point de la Gare jusqu'au carrefour de la rue des grumiers) :</p> <p>1) La plateforme sera dimensionnée pour 2x2 voies avec TPC, et la chaussée sera réalisée en 2x1 voie</p> <p>2) L'emprise dégagée sera protégée par des aménagements urbains afin d'éviter que la population s'y installe</p> <p>3) Prévoir des surlageurs sur certaines sections pour permettre le stationnement des poids lourds</p>		10	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de conception (mai 2016 disponible) - CIES à préparer 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes APD + CIES + PAR démarrées le 06/01/2017 ; - APS attendu le 20/02/2017; - APD + CIES + DAO + PAR attendus le 17/03/2017. 	<ul style="list-style-type: none"> - APS y compris des estimations des coûts le 17/02/2017 -APD+CIES le 28/02/2017 -PAR le 17/02/2017
		A2.2	Aménagement de voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique balnéaire	<p>Aménagement de voirie sur environ 7 km:</p> <p><u>-Aménagement de la voie de desserte du port :</u> Bitumage et aménagement de la voie entre le carrefour CHR et le carrefour Cargill (1,2 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus</p> <p><u>- Aménagement de la voie de desserte de l'aéroport :</u> Bitumage et aménagement de la voie entre le rond-point de l'aéroport au quartier Séwéké et l'aéroport de San-Pédro (1,74 Km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus</p> <p><u>-Aménagement de la voie de desserte de la zone touristique balnéaire :</u> Bitumage de la voie entre Carrefour Terminus Lac et Carrefour Balmer (4 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.</p>		13	<ul style="list-style-type: none"> Étude technique disponible (2016) EIES disponible (2016) 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du PAR démarrée le 23 janvier 2017; - Rapport PAR attendu le 10 mars 2017. 	<ul style="list-style-type: none"> -PAR attendu le 17/02/2017 -EIES déjà validé dans le cadre du PRICI FA

	A2.3	Aménagement d'un parking pour stationnement de poids lourds	<ul style="list-style-type: none"> - Viabilisation d'une parcelle de 5 ha sur le domaine portuaire ; - Construction d'un pont bascule ; Équipement en pèse-essieux ; - Construction des bureaux pour la gestion du parking ; - Construction de toilettes pour les usagers ; - Construction des espaces de prières. 		6	Études technique APD à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes APD + CIES + PAR démarrées le 06/01/2017 ; - APS attendu le 20/02/2017; - APD + CIES + DAO + PAR attendus le 17/03/2017. 	- APS y compris des estimations des coûts le 17/02/2017 APD+CIES+PAR le 28/02/2017
B	Composante B : Soutien au développement du secteur privé a Bouaké et San-Pédro			26,1	0,5			
	B1	Sous-composante B1. Soutien au développement du secteur privé à San-Pédro			24,8	0		
	B1.1	Programme d'appui au secteur privé	a) Programme d'incitation à la formalisation; b) Service d'informations, de conseils et de renforcement de capacité aux coopératives; c) idem aux PME; d) idem aux entreprises agricoles; e) matching grants pour la revitalisation des PME (y inclus b)c)d)); f) concours de plans d'affaires pour start-up et innovation; g) renforcement des capacités des agences locales; h)suivi et évaluation de la composante	23,8	0			
	B1	Sous-composante B2. Renforcement institutionnel			1,3	0,5		
	B2.1	Renforcement institutionnel pour la mise en œuvre d'appui au secteur privé	Appui aux agences locales pour la gestion et mise en œuvre des activités d'appui au secteur privé (ex. Formations, équipages, etc.)	1,3	0,5			
C	Composante C : Amélioration de la fonctionnalité urbaine et du cadre de vie des villes de Bouaké et San-Pédro (attractivité aux individus et aux entreprises pour s'y installer)			0,4	29			

	C1	Sous-composante C1. Amélioration de la fonctionnalité urbanistique et du cadre de vie des villes de Bouaké et San-Pédro			0,4	29			
		C1.1	Plans d'urbanisme de détails	Elaboration et opérationnalisation des plans d'urbanisme de détails des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain	0.5				
		C1.2	Adressage des rues à San Pedro et Bouake	Adressage des rues à San Pedro et Bouake	1.0				
		C1.3	Aménagement paysager et jardins publics	Aménagement paysager et jardins publics	2.0				
		C1.4	Infrastructures sociales dans les villes	Infrastructures sociales dans les villes	4.0				

		C1.5	Achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké	Réhabilitation des mairies de Bouaké en vue d'y intégrer le volet centre d'affaires, y compris l'aménagement et équipement de bureaux, salle de conférence et de spectacle	0,4	6	Audit technique des fondations de l'Hôtel de ville de Bouaké en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Plan architecturaux disponibles - Audit technique disponible - Etudes techniques APD et architecturale + CIES démarrées le 18 janvier 2017 - APS attendu le 03/02/2017 (à transmettre finalement le 04/02/2017) - APD + CIES + DAO attendus le 28/02/2017 	
		C1.6	Amélioration du system de collecte des ordures ménagères et aménagement d'un centre de traitement de déchets	Amélioration du system de collecte des ordures ménagères et aménagement d'un centre de traitement de déchets	0.5	12	APD BNETD disponibles (Bouaké et San-Pédro) de 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Etude APD disponible (2015), à actualiser par les levées topographiques et études géotechniques - Etudes CIES + PAR démarrée le 27/01/2017 pour Bouaké; - Rapport provisoire CIES et PAR attendu 15/02/2017 - Rapport définitif attendu le 28/02/2017 - Sélection de consultant pour l'Evaluation Environnementale et Sociale stratégique (EESS) de la filière « Gestion des déchets » en cours. 	
	C1	Sous-composante C2. Appui et Renforcement des Capacités des Communes de Bouaké et San-Pédro							

		C2.1	Mise à jour des plans cadastraux	Mise à jour des plans cadastraux	1.2				
		C2.2	Etude sur la valorisation foncière	Etude sur la valorisation foncière	0.2				
		C2.3	Amélioration de l'environnement des affaires	Amélioration de l'environnement des affaires	5.0				
		C2.4	Appui aux communes	Il s'agit de financer des activités rentrant dans le cadre de renforcement de la compétitivité et de l'attractivité des deux viles	0.4				
		C2.5	Formation personnel	Il s'agit de former le personnel des mairies pour renforcer leurs compétences dans la gestion urbaine, la gestion financière, la passation de marches, la programmation, le suivi et l'exécution des projets, les sauvegardes environnementales et social, les études d'impact et suivi et évaluation	.5				

		C2.6	Gestion des aires de stationnement	Une assistance technique pour leur permettre une meilleure gestion des aires de stationnement	0.1				
		C2.7	Etude permettant de percevoir l'activité économique	Etude permettant de percevoir l'activité économique	1.0				

Annexe 3 : Cadre suivi-évaluation

Objectif de Développement du Projet (PDO)

Le PDO proposé est d'*améliorer la performance économique* des villes secondaires ciblées (Bouaké et San-Pédro).

Au niveau de Bouaké, il y a des efforts pour mesurer la croissance économique

Indicateurs de l'Objectif Développement du Projet

Commentaires	Nom de l'indicateur	Base de référence (Baseline)	Valeurs cibles cumulatives					Cible de fin
			YR1	YR2	YR3	YR4	YR5	
Penser à reformuler le nom de l'indicateur afin de mieux spécifier que les investissements en question sont attribuables au projet (Du fait du projet) <u>Source des données</u> : CEPICI/Registre de commerce/Chambre de commerce (données historiques pour calculer la base de référence). Le chiffre retenu dépend des données disponibles.	Investissements privés additionnels générés (Montant (USD))							
A supprimer : Peut être pertinent de maintenir (au moins au niveau des indicateurs intermédiaires). Question : est-ce que le projet aura un	Réduction du temps moyen de déplacement (pourcentage)							

impact important sur cet indicateur ?								
<p>Nouveau Penser à reformuler le nom de l'indicateur afin de mieux spécifier que les investissements en question sont attribuables au projet (Du fait du projet)</p> <p><u>Sources des données :</u> Suivre les entreprises appuyées par la composante B. Réfléchir à comment mesurer cet indicateur au-delà des entreprises directement appuyées pour saisir tout l'impact du projet en tenant compte du problème d'attribution.</p>	Emplois créés par le projet (Nombre)							

Indicateurs de résultats intermédiaires

	Nom de l'indicateur	Base de référence (Baseline)	Valeurs cibles cumulatives					
			YR1	YR2	YR3	YR4	YR5	Cible de fin
			Réfléchir	Routes construites ou réhabilitées (Km)				
Réfléchir	Aire de stationnement ou de repos construite ou réhabilitée (m ²)							

A supprimer : Car cet indicateur ne contribue pas directement au PDO du projet	Nombre de personnes ayant accès aux routes carrossables en toutes saisons dans un rayon de 500 mètres							
Spécifier que les infrastructures concernées par cet indicateur n'incluent pas les routes (centre d'affaires, etc.)	Nombre d'utilisateurs des infrastructures nouvelles ou réhabilitées (Nombre)							
Comment est-ce lié à la performance économique ?	Réduction du nombre d'accidents sur les routes réhabilitées (En pourcentage)							
Comment est-ce lié à la performance économique ?	Réduction du nombre d'accidents causés par les camions sur les routes réhabilitées (En pourcentage)							
Même question que celle pour les accidents	Réduction du pourcentage de camions stationnant à l'intérieur de la ville							
Retenir (<i>core indicator</i>)	Nombre d'entreprises bénéficiant des initiatives du secteur privé (Nombre)							
	Nombre de groupements d'intérêt économique formés (Nombre)							

	Nombre de nouvelles inscriptions d'affaires (Nombre)							
Secteurs privé et public : deux indicateurs séparés	Nombre de personnes formées (Nombre)							
Ceci dépend des activités de la Composante C	Nombre de jours pour enregistrer une entreprise (Nombre)							
Supprimer	Information sur les terres mise à la disposition (Oui/non)							
Ceci dépend des activités de la Composante C	Nombre d'utilisateurs des sites Web des villes (ou taux de fréquentation du centre d'affaires) (Nombre)							

Annexe 4 : Passation des marchés – Mission de pré-évaluation du PIDUCAS

Pour la mission de pré-évaluation, l'équipe fiduciaire s'est particulièrement penchée sur l'évaluation de l'unité de coordination du projet en matière de passation des marchés.

La mission note que l'unité de coordination est sollicitée pour assurer la gestion fiduciaire de plusieurs projets financés par la Banque, dont : le Fonds Additionnel du PRICI, le Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain ((PREMU), le Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports (PAMOSET) et le Projet de facilitation du Transport (Abidjan Lagos).

Une revue des capacités de l'équipe de passation des marchés de la cellule de coordination donne la composition suivante :

- 1 Adjoint Spécialiste en passation des marchés (après la démission du Spécialiste principal)
- 6 assistants en passation de marchés
- 2 archivistes

La mission note une absence de spécialiste en passation des marchés sur l'ensemble de ces projets. Le processus de recrutement de nouveaux experts est lancé depuis mais les résultats tardent à venir.

Au regard des charges actuelles et à venir, il y a un risque important de débordement de la capacité de l'équipe à faire face à ce fort accroissement d'activités.

La mission recommande de :

- *Finaliser au plus vite le processus de recrutement des Spécialistes en passation des marchés (SPM) pour répondre au besoin de réorganisation et de fonctionnement de la cellule des marchés ;*
- *Prévoir le recrutement d'un SPM dédié pour le PIDUCAS ;*
- *Proposer un manuel de procédures conformément aux procédures de passation des marchés de la Banque.*

La mission a aussi noté la prise en compte d'un fonds de préparation du projet dont le PPM revu sera annexé à l'aide-mémoire. Le PPM relatif à l'ensemble des activités de passation des marchés pour les 18 premiers mois sera transmis ultérieurement.